Progrès : les nouveaux vélos

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1984)

Heft 749

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017176

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

provoquées par le droit actuel, en matière de succession notamment.

UN COMPROMIS

Pour que tout soit clair, et à l'intention toute spéciale des responsables d'entreprises ou d'exploitations familiales, les Chambres fédérales ont pris le soin d'ajouter au projet du Conseil fédéral un nouvel article 199, qui prévoit que, par contrat de mariage négociable en tout temps, les époux peuvent convenir de renoncer à tout ou partie des effets pratiques (financiers) du régime ordinaire, qui ne sera donc plus celui de l'union des biens, mais celui de la participation aux acquêts (en somme un système mixte, séparatiste durant l'union conjugale, et communautaire au moment de sa liquidation).

On ne pouvait pousser plus loin l'esprit d'ouverture, ni faire davantage de concessions aux milieux de la petite et moyenne entreprise, artisanale, industrielle ou tertiaire. Et pourtant, l'USAM (Union suisse des arts et métiers) a décidé d'appuyer la demande de référendum contre le nouveau droit matrimonial, escomptant peut-être un effet de synergie pour son «affaire» — à savoir le référendum que les PME (petites et moyennes entreprises) lancent elles-mêmes contre une garantie contre le risque à l'innovation dont le législateur voudrait qu'elles soient seules bénéficiaires.

DÉFECTIONS DE TAILLE

Avec l'appui des infrastructures politicoéconomiques dont elles disposent, les deux demandes de référendum aboutiront. Même si les fissures sont profondes dans le cas du droit matrimonial: Blocher est suivi par la section zurichoise de l'UDC, qu'il préside, mais non par son parti suisse; l'USAM doit compter avec la défection des cafetiers-restaurateurs, et Guy Genoud avec celle de Pierre Moren, patron des bistrots d'Helvétie et

autre grand prêtre des conservateurs-chrétiens valaisans.

Mais en votation populaire fédérale, avec ou sans la coïncidence de l'initiative «droit à la vie» prévue pour le 9 juin prochain, le peuple dira clairement «oui» au nouveau code du mariage. A une condition toutefois: que d'ici là les partisan(e)s de l'égalité des droits dans la famille aussi mènent bien la campagne d'information qui s'impose pour prévenir les émotions-massues des conservateurs de l'arrière-garde, pour l'heure enfermés dans une évidente stratégie d'échec.

PROGRÈS

Les nouveaux vélos

Les «nouveaux vélos» ont traversé l'Atlantique! Après l'Amérique, l'Europe et même la Suisse commencent à pédaler confortablement: imaginezvous assis sur un siège baquet, le pédalier devant vous. Agrément accru pour une efficacité améliorée: ce sont des bicyclettes à position couchée (recumbent bicycle, Liegerad) qui gagnent la course annuelle des véhicules à propulsion humaine (cf. DP 605).

Pour la Science, traduction française du Scientific American, publiait, dans son édition de février 1984, une somme sur l'aérodynamique des véhicules mus par la force musculaire. Et, depuis cet été, deux cyclistes enthousiastes se sont lancés dans la production à Winterthour, après un an de préparatifs. Aloïs Bachmann et Markus Hänni, installés dans une ancienne fabrique de savon, ont déjà vendu une quarantaine de Winglet, malgré un prix qui est la rançon de l'artisanat sur mesure et du matériau de première qualité: de 2000 à 3000 francs.

Par rapport à l'Easy Racer présenté dans DP 605, le Winglet offre une particularité: le guidon (avec le dérailleur 18 vitesses et les freins) est placé sous

Adresse utile: FATEBA, Rosenstrasse 9, 8400 Winterthour, tél. 052 / 22 69 11.

